

Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 6 septembre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (343r, 344v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 6 septembre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42059>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 septembre 1862](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Furcy, C. H.](#)

Lieu de destination 11, rue Bréa, Paris

Description

Résumé Sur la réalisation de gravures sur bois d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire exécutées d'après photographies. Godin accuse réception de quatre épreuves de gravures exécutées par Furcy et souhaite lui confier d'autres dessins. Il lui demande de suspendre le travail à partir des clichés et il lui signale qu'il fera peut-être recommencer les quatre gravures en raison d'un changement à y faire. Il envoie un album de la maison Godin-Lemaire où se trouve une grande partie des dessins à reproduire, plus lisibles que les petites photographies. Godin souhaite que les cercles et les tampons des appareils soient reproduits. Il informe Furcy qu'il va indiquer sur le carton des photographies le numéro de la planche de l'album correspondante et il lui demande de veiller aux différences éventuelles entre les deux. Godin fait des observations sur le rendu des gravures et demande à Furcy combien de gravures il pourrait exécuter par semaine. Le post-scriptum donne la liste de dessins lithographiques d'appareils envoyés par la poste avec l'album.

Mots-clés

[Dessin](#), [Distribution des produits](#), [Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Photographie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
